

Feuille de route

mixité.

Document-cadre en cours de complétion par la direction. Les actions datées, les responsables nommés et les indicateurs chiffrés seront arrêtés en conseil de perfectionnement. Ce qui figure entre crochets n'est pas un oubli : c'est ce qui reste à décider.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- **Améliorer la représentation de tous les publics** dans nos formations : mixité sociale, culturelle et de genre, dans une école implantée en quartier prioritaire.
- **Garantir un environnement d'apprentissage inclusif**, à l'école comme en entreprise.
- **Promouvoir l'égalité des chances** dans le recrutement des apprentis, l'accès aux entreprises et la poursuite d'études.

ÉTAPE 1 — DIAGNOSTIC (RENTRÉE)

- État des lieux de la composition des promotions (genre, origine géographique, boursiers).
- Enquête auprès des apprentis sur la perception de la mixité et de l'égalité, à l'école et en entreprise.
- Revue des pratiques de recrutement (candidatures, admissions, placements en entreprise).

Responsable : [À DÉSIGNER] · Échéance : [DATE] · Indicateurs de référence : [À ARRÊTER]

ÉTAPE 2 — PLAN D'ACTIONS (TRIMESTRE 1)

- Objectifs chiffrés par formation et par promotion.
- Comité mixité-diversité : composition représentative (direction, formateurs, délégués des apprentis).
- Calendrier des actions de sensibilisation des trois publics (apprentis, formateurs, maîtres d'apprentissage) — au moins deux actions datées par an, dont une intervention extérieure.

Responsable : [À DÉSIGNER] · Échéances : [DATES] · Budget : [À ARRÊTER]

ÉTAPE 3 — MISE EN ŒUVRE (ANNÉE SCOLAIRE)

- Déploiement des actions du calendrier : ateliers, interventions extérieures, événements dédiés (semaine de l'égalité, job datings inclusifs).
- Diffusion des guides par public (étudiants, formateurs, maîtres d'apprentissage) et des fiches de signalement.
- Traitement tracé de chaque signalement (harcèlement, discrimination) selon la procédure publiée.

ÉTAPE 4 — SUIVI ET AMÉLIORATION (CONTINU)

- Revue semestrielle des indicateurs par le comité ; présentation annuelle au conseil de perfectionnement.
- Ajustement des actions ; publication d'un bilan annuel.

ADHÉSION À LA CHARTE DE LA DIVERSITÉ

[À COMPLÉTER — DIRECTION : ÉTAT DE L'ADHÉSION DE MSB À LA CHARTE DE LA DIVERSITÉ (DATE D'ADHÉSION OU DOSSIER EN COURS), ENGAGEMENT À RENOUVELER ANNUELLEMENT]

MANTES SCHOOL OF BUSINESS

SAS au capital de 10 000 € · Siège : 20 rue du Vieux Pilori · Le Campus : 2 rue Armand Cassan — 78200 Mantes-la-Jolie · 948 211 560 R.C.S.

Versailles · NDA n° 11 78 87894 78

contact@mantes-school.com · 01 30 63 25 89 · mantes-school.com